Cinquante cinquième année. - N° 154 A Lundi 9 et mardi 10 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 457

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

528 959 752 RCS Brest.
BBC.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 100200.00 EUR.
Adresse : 3, Rue Édouard Belin, 29200 Brest.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREST du 5 aout 2021, La société FBC, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 278 RUE JEAN JAURES 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 820 133 882, et la société BBC, société à responsabilité limitée au capital de 100 200 euros, dont le siège social est 3 RUE EDOUARD BELIN 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 528 959 752, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FBC par la société BBC. La société FBC ferait apport à la société BBC de la totalité de son actif, soit 6 549 182 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1 804 057 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 4 745 125 euros. La société BBC détenant la totalité des 1 000 parts composant le capital social de la société FBC, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts sociales de FBC détenues par BBC un boni de fusion de 4 721 856 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er aout 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société FBC depuis le 1er aout 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société BBC. La société FBC sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30 septembre 2021 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BREST au nom des deux sociétés le 6 aout 2021..